



Baie-Mahault, le 19 septembre 2025

MOBILISATION DES PERSONNELS DU CENTRE PENITENTIAIRE DE BAIE-MAHAULT LE 23 SEPTEMBRE A PARTIR DE 06H00

A la suite de l'assemblée générale du vendredi 19 septembre, les Personnels du Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault ont décidé, dans un cadre intersyndical, de se mobiliser le mardi 23 septembre 2025 dès 6 heures afin de dénoncer une situation devenue intenable au sein de l'établissement.

Depuis plusieurs mois, les agents alertent sur :

- La surcharge carcérale qui accentue les tensions et dégrade les conditions de travail
- Le manque chronique d'effectifs, rendant impossible une prise en charge sécurisée et adaptée des détenus ;
- La montée de la violence
- Des conditions matérielles dégradées, aggravées par l'insuffisance de moyens humains et logistiques.

Face à l'absence de réponses concrètes de l'administration, les personnels du centre pénitentiaire de Baie-Mahault ont décidé de se rassembler et de faire entendre leur voix. Leur mobilisation vise à obtenir :

- Des renforts immédiats en effectifs ;
- Des mesures de sécurité renforcées pour protéger les agents dans l'exercice de leurs missions ;
- Une amélioration rapide des conditions de travail et de prise en charge des personnes détenues.

Les agents rappellent que leur engagement quotidien garantit le maintien de l'ordre républicain et la sécurité de tous. Ils demandent donc au ministère de la Justice d'agir sans délai afin de répondre à leurs revendications légitimes.

L'INTERSYNDICALE CGT – UFAP - FO